

DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE (hors EEE¹)

Formulaire à compléter et à envoyer directement au CREPIC, avec toutes les pièces requises.

Préfecture de Police de Paris

DPG / SDCLP - Centre de ressources des échanges de permis de conduire étrangers et des permis internationaux de conduite (Crepic)
1 bis rue de Lutèce - 75 195 Paris Cedex 04

Nom : Prénom : téléphone :

Né(e) le : / / à mail :

Domicilié(e) : Ville : Pays :

Permis de conduire français n° délivré le / / par catégories :
(facultatif en cas de perte ou vol du permis)

Ma situation	Pièces à joindre à mon dossier
Je suis à l'étranger, hors EEE¹, mais j'avais précédemment ma résidence normale en France et :	Tout document qui ne serait pas rédigé en français doit être accompagné d'une traduction officielle.
<input type="checkbox"/> je poursuis actuellement des études	✓ mon titre de séjour étudiant (ou, à défaut, ma carte d'étudiant et une attestation d'inscription dans un établissement universitaire)
<input type="checkbox"/> je suis stagiaire ou en formation	✓ contrat de stage, de formation ✓ attestation de l'entreprise ou de l'établissement d'accueil
<input type="checkbox"/> j'effectue une mission à durée déterminée	✓ ordre de mission ou attestation de l'employeur
<input type="checkbox"/> je suis titulaire d'un titre de séjour spécial (ou assimilé) délivré par le ministère des affaires étrangères local	✓ copie couleur du titre de séjour spécial et tout document justifiant ce statut particulier
<input type="checkbox"/> je suis installé depuis moins de 185 jours (6 mois) dans ce pays. <input type="checkbox"/> je suis installé depuis moins d'un an à compter de l'acquisition de ma résidence normale dans ce pays (185 jours).	✓ preuve de mon installation récente dans le pays (titre de séjour, visa ou copie des cachets d'entrée sur le passeport et preuve de ma résidence antérieure en France)
... et je demande un nouveau permis de conduire français car :	✓ formulaires CERFA 14882*01 et 14948*01 ✓ un timbre fiscal de 25 euros
<input type="checkbox"/> j'ai perdu mon permis	✓ récépissé de déclaration de perte établie au consulat sur la base d'une déclaration auprès des autorités locales
<input type="checkbox"/> je me suis fait voler mon permis	✓ récépissé de déclaration de vol établie au consulat sur la base d'une déclaration auprès des autorités locales
<input type="checkbox"/> mon permis est détérioré	✓ copie couleur recto-verso du titre détérioré



Mode de retrait : J'irai moi-même retirer mon permis français en préfecture en France

J'irai retirer mon permis français auprès de mon poste consulaire :

[NOM ET ADRESSE DU POSTE CONSULAIRE]

Dans tous les cas, je joins également à ma demande :

- ✓ **justificatif de séjour** régulier dans le pays où je suis établi (titre de séjour ou visa) facultatif si je suis dispensé de titre de séjour dans ce pays ;
- ✓ **preuve que je résidais antérieurement en France** avant mon expatriation ; (contrat de bail, quittances de loyer, factures de gaz, électricité ou téléphone...);
- ✓ **copie de ma carte d'identité ou de mon passeport ;**
- ✓ **photographies** d'identité requises sur les CERFAs.

Fait à le / /

Signature :

Dans l'EEE¹, après 185 jours de résidence, seules les autorités du territoire où je suis établi sont compétentes pour me délivrer un nouveau permis.

¹ Espace économique européen : Union européenne, Islande, Liechtenstein et Norvège. La Suisse ne fait pas partie de l'EEE.